

*Le Ministre*

Paris, le 15 IIII 2016

Réf. : 16-032671-A / BDC-CE / jp

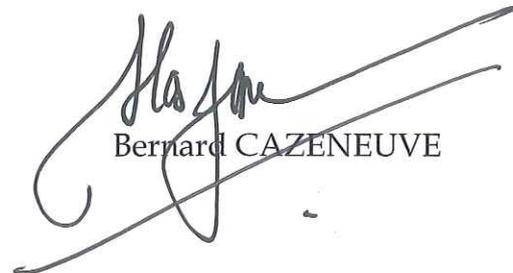
Monsieur le Député,

Conjointement avec Madame Geneviève FIORASO et Monsieur Michel ISSINDOU, également députés de l'Isère, vous avez appelé mon attention sur la demande formulée par l'association «Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation», tendant à l'interdiction d'un camp d'été projeté par le mouvement «Jeune Nation», pour la période du 11 au 17 juillet 2016, dans le département des Hautes-Alpes.

Je suis en mesure de vous informer que ce camp a fait l'objet d'une mesure d'interdiction par arrêté préfectoral n° 2016-189-22 du 7 juillet 2016.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*amihés*



Bernard CAZENEUVE

Monsieur Michel DESTOT  
Député de l'Isère  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

